

Communiqué de presse

Bondoufle, le jeudi 16 octobre 2025

Après la rentrée, Intermarché prolonge son soutien aux étudiants

Après s'être mobilisée pour accompagner les étudiants durant la rentrée, Intermarché fait le choix de poursuivre son engagement en faveur des jeunes en prolongeant jusqu'à la fin d'année 2025 son offre de -20 % d'avantage carte sur plus de 6 000 produits de ses marques Intermarché.

Initialement prévue pour donner un coup de pouce aux étudiants durant la période de rentrée, généralement propice à de nombreuses dépenses (frais de scolarité, installation, transports), Intermarché a décidé de prolonger son offre jusqu'à la fin de l'année 2025.

D'après le [baromètre Ifop pour Cop1](#) publié le 29 septembre, 49% des étudiants ont moins de 100 € de reste à vivre par mois une fois le loyer payé, faisant ainsi de l'alimentation la première variable d'ajustement face aux difficultés financières.

Afin de profiter de cet avantage, les étudiants doivent souscrire au programme fidélité d'Intermarché et s'identifier dans la communauté « L'avantage Etudiants » de l'application en présentant un justificatif de scolarité et une pièce d'identité en cours de validité.

Et pour lutter contre la précarité menstruelle, Intermarché rappelle également offrir aux étudiantes 40 % d'avantage carte sur les produits d'hygiène féminine de sa marque Labell le 28 de chaque mois, depuis le mois de septembre.

« La période de la rentrée est traditionnellement un moment de l'année où les dépenses s'accumulent pour les jeunes. C'est pour cela que, depuis deux années maintenant, nous mobilisons l'ensemble des métiers du Groupement pour accompagner au mieux celles et ceux qui font leur rentrée dans le supérieur. Cet automne, nous avons souhaité prolonger notre engagement sur les dépenses du quotidien, et notamment l'alimentaire qui reste malheureusement la variable d'ajustement utilisée par les étudiants pour tenir leur budget » déclare Thierry Cotillard, Président du Groupement Mousquetaires.

À propos du Groupement Mousquetaires

Créé en 1969, le Groupement Mousquetaires rassemble plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 160 000 salarié(e)s au service de la performance de plus de 4 000 points de vente de proximité en France, Belgique, Pologne, Portugal. À la tête de leurs points de vente, les chefs d'entreprise Mousquetaires forment un collectif d'entrepreneurs impliqués dans le tissu socio-économique de leurs territoires. Pour faire face aux besoins des enseignes [Intermarché](#), [Netto](#) (alimentaire) ; [Bricomarché](#), [Brico Cash](#), [Bricorama](#) (équipement de la maison) ; [Roady](#) et [Rapid Pare-Brise](#) (mobilité), le Groupement dispose de ses propres services d'appui (bases logistiques intégrées, services d'achat, foncière...), ainsi que d'un pôle agroalimentaire de près de 60 usines, toutes situées en France. Pour en savoir plus : [Mousquetaires.com](#) | [X Mousquetaires](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)

Contacts Presse :

Service de presse : presse@mousquetaires.com
Agence Angie : crabilloud@angie.fr / agraiff@angie.fr